10e séance, 25e année

Province de Québec Centre de services scolaire des Navigateurs Lévis

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 11 avril 2023 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement

Membre du conseil d'administration absent :

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté Madame Hélène Massé, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe

Invité

Me André Gabias, avocat

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Mme Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux personnes présentes.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Mme Karine Barma-Hamel propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 11 avril 2023 à 18 h 31.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Désignation d'un secrétaire d'assemblée

M. Yannick Forgues propose que M. Benoit Langlois agisse à titre de secrétaire de la rencontre.

1.3.2 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.3 Quorum

Le secrétaire, M. Benoit Langlois, confirme qu'il y a quorum.

CA-22-23-085

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Pouliot et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant;

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Désignation d'un secrétaire d'assemblée
 - 1.3.2 Avis de convocation
 - 1.3.3 Ouorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Décisions

- 2.1 Décision relative à la formation d'un comité de sélection poste de direction général adjointe
- 2.2 Sujet traité à huis clos

3.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

2.0 DÉCISIONS

CA-22-23-086 DG

2.1 Décision relative à la formation d'un comité de sélection – poste de directeur général adjoint

ATTENDU le départ à la retraite, de monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, entrant en vigueur le 30 juin 2023 ;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs souhaite pourvoir le poste de directeur général adjoint ;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs désire mettre en place un comité de sélection, formé de deux (2) membres du conseil d'administration et de la directrice générale, assisté d'une firme externe spécialisée en recrutement de talents.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Barma-Hamel et résolu :

DE NOMMER M. Jacques Nadeau et M. Yannick Forgues pour siéger au sein du comité de sélection chargé du processus d'embauche du directeur général adjoint.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-087 PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 18 h 40.

CA-22-23-088

2.2 Sujet traité à huis clos

Il est proposé par Mme Karine Barma Hamel de recevoir le rapport à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-089

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie-Claude Bérubé et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 36.

CA-22-23-090

2.3 Suivi du sujet traité à huis clos - Recommandations

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lise Bergeron de donner suite aux recommandations suivantes du rapport reçu à huis clos :

- 1. Présenter aux membres du conseil d'administration, de la direction et aux cadres supérieurs, une ou des formations en gouvernance et éthique adaptées à leur environnement, qui tiendraient compte des lois et règlements auxquels ils sont confrontés, et ce, afin de mieux définir et comprendre les rôles et responsabilités de chacun dans la gouvernance du CSSDN;
- Que la règlementation applicable aux administrateurs prévoie les « profils d'administrateurs » recherchés afin d'assurer l'exercice complet et efficace du conseil d'administration dans son rôle de gouvernance;

| 3. | | | | |
|----|--|--|--|---|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | , |

ADOPTÉE à l'unanimité

| 3199 | |
|------|--|

CA-22-23-091 3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie-Claude Bérubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 20 h 43.

ADOPTÉE à l'unanimité

Ève Lapointe Présidente

Ére Lapointe

Benoit Langlois

Directeur général adjoint